

Burundi : taux d'incidence du paludisme le plus élevé de l'Afrique centrale

@rib News, 24/04/2013 â€“ Source XinhuaLe taux d'incidence du paludisme au Burundi - 391 nouveaux cas pour 1000 habitants en 2011 - reste le plus élevé de l'Afrique centrale, malgré les efforts de lutte contre cette maladie, a déclaré mercredi à Bujumbura Dr Dismas Baza, de la représentation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Burundi au cours d'un atelier media, organisé à la veille de la Journée mondiale du paludisme, le 25 avril, instituée en 2007 par les Etats de l'OMS. Le Burundi est parmi 45 pays de l'Afrique qui ont des zones à risque de transmission et où le paludisme reste la première cause de morbidité et de mortalité, a déclaré Dr Baza.

Il a précisé que le Burundi est situé dans la zone de prévalence du paludisme à cause des conditions climatiques environnementales favorables au développement rapide du parasite et ses vecteurs, aux longues périodes de transmission supérieures à six mois, à la pauvreté et au niveau d'instruction bas. Le Burundi a su appliquer les directives de traitement du paludisme de l'OMS. Avec le taux de prévalence de 21%, le Burundi commence à enregistrer une diminution progressive des cas de paludisme grâce aux efforts de prévention et de lutte de cette maladie. Entre 2011 et 2012, le nombre des cas est tombé de 3,419.035 à 2.591.450 cas, soit une réduction de 24% en 2012, a déclaré M. Irené Ndabagiye, directeur des programmes au ministère burundais de la Santé publique et de la Lutte contre le sida. Cependant, a-t-il souligné, ces progrès sont fragiles et pourraient être inversés, à moins que le paludisme ne demeure une priorité pour les décideurs et les bailleurs de fonds mondiaux, régionaux et nationaux. A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du paludisme, le représentant a.i. de l'OMS au Burundi, Babacar Dramé, a apprécié les efforts du gouvernement du Burundi dans la lutte contre le paludisme. Il a rappelé les trois campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées menées entre 2009 et 2011, avec une couverture de plus de 95% de la population burundaise. « Toutes ces interventions ont permis au Burundi de réduire de 25% la mortalité liée au paludisme pendant ces 10 dernières années », a-t-il indiqué. Parmi ces interventions, il a cité la volonté politique au plus haut niveau, la mise à l'échelle des traitements combinés à base d'artémisinine depuis 2003 et les mesures de gratuité du paludisme non compliqué depuis 2009. « Il reste impératif d'accroître les financements internes et externes pour faire en sorte que les quantités suffisantes de produits, notamment les moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée, des tests rapides, des microscopes, des réactifs et des antipaludéens soient accessibles et utilisés rationnellement », a souligné Dr Dramé. Il a ajouté la nécessité d'élargir la prestation d'intervention antipaludique intégrée à la santé maternelle et infantile, à la vaccination, à l'hygiène, à l'assainissement et à des programmes améliorés de logement ainsi que la coopération sous-régionale et la collaboration multisectorielle et multidisciplinaire. D'après le Dr Jean Claude Nkurunziza, directeur du Programme de la lutte contre le paludisme au sein du ministère de la Santé publique et de Lutte contre le sida, 21% de la population burundaise souffrent du paludisme.